

# A la découverte du village

Un « paradou » est un moulin à foulon en Provençal. Ce moulin à parer est mû par la force hydraulique. L'eau actionne de petits marteaux qui frappent en continu le drap de laine grossier. Ce « foulage » sert à resserrer la laine, la feutre superficiellement et lui donne plus de douceur. Les moulins à parer sont à l'origine du nom que prend le village de St-Martin-de-Castillon, le 1<sup>er</sup> vendémiaire de l'an V, le 23 septembre 1796 lorsqu'il est érigé en commune

Depuis la plus haute Antiquité l'occupation humaine modèle le paysage. Le Paradou, comme les autres villages des Alpilles est le reflet de la civilisation méditerranéenne qui au cours des siècles s'implante de plaine en habitat perché, de versant cultivable en forteresse médiévale et transforme le paysage depuis les collines jusqu'au Marais des Baux en partie grâce à l'irrigation. Le milieu sec de la garrigue cède le pas aux terres plus humides et cultivées de la Vallée des Baux, terres qui glissent vers le marais. Sources, gaudres, puits, lavoirs, fontaines, fioles d'irrigation, l'eau y est sans cesse présente et suit cette pente. Sans oublier l'aqueduc du Sud des Alpilles qui apportait son eau pour entraîner les moulins de Barbegal et a laissé les vestiges de la Burlande.

A une échelle modeste, vous trouverez ici « les trésors » de notre village bâtis par l'homme. Mais n'oubliez pas que le trésor essentiel est le patrimoine naturel dominé ici par l'eau, l'eau de l'Arcoule et l'eau du Canal d'irrigation de la Vallée des Baux, qui circulent à travers les prés, les oliveraies, les derniers champs en culture, l'intérieur du village et lui confèrent ainsi son identité.

Mairie du Paradou

13520



accueil@mairie-du-paradou.fr



## Le site archéologique de la Burlande (propriété privée)

Vestiges du bassin de convergence (1) des eaux d'Entreconque et des Arcoules, branche sud de l'aqueduc des Alpilles, il permettait la collecte et la décantation des eaux avant que l'aqueduc ne les dirige vers la Meunerie de Barbegal. La Voie Aurelia franchissait l'aqueduc sur un pont vestiges en (2).

## Le site des Tours de Castillon (3)

Les tours médiévales se dressent sur l'emplacement d'un premier habitat protohistorique daté du II<sup>ème</sup> av. J.-C. Un oppidum fortifié est occupé jusqu'au III<sup>ème</sup> ap. J.-C. Le castrum médiéval dépendant de la seigneurie des Baux sera définitivement abandonné au XIV<sup>ème</sup>.



## L'église (4)

Un texte du X<sup>ème</sup> siècle mentionne l'existence de « l'église Saint Martin en Félaurie » (Val Félaurie étant le nom médiéval de la Vallée des Baux).

En 1670, la chapelle Saint Joseph voit le jour.

En 1700, la chapelle de la Vierge est créée.

En 1772, le clocher est édifié.

La grande nef actuelle est construite en 1893.

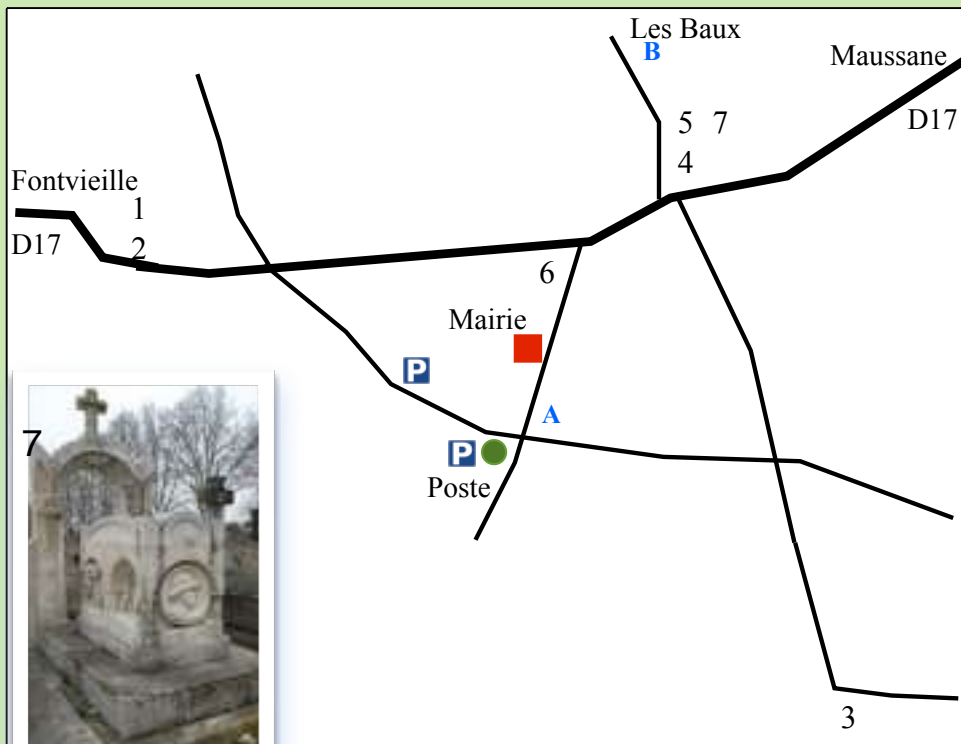
En 1894, consécration de l'église actuelle.

Pour plus de renseignements sur les édifices religieux, on peut consulter : [www.saint-martin-du-paradou.com](http://www.saint-martin-du-paradou.com)

## La croix des Clapier au cimetière (5)

Croix, érigée en 1660, elle se déplace avec la création de nouveaux cimetières, elle est classée aux monuments historiques. Une légende y est attachée. Les époux Clapier avaient projeté son édification mais, le mari décédé, sa femme aurait tardé. Un jour une fillette, filleule des Clapier, aperçut une colombe qui lui dit : " Va dire à ta marraine de réaliser sa promesse de placer une croix dans le cimetière et de célébrer les messes convenues pour le repos de l'âme du pauvre Clapier sans quoi, les chevaux de la ferme seront tous frappés d'un mal mortel". L'enfant obéit. Mais la veuve Clapier attendit encore. Un cheval mourut, puis un deuxième. A la mort du troisième elle exécuta son vœu !





**Le tombeau de Charloun Rieu (7)** au cimetière, oeuvre du sculpteur René Iché et de Claude André Férigoule pour le médaillon qui porte le profil du poète.

### Béal

Bief sur l'Arcoule.  
L'eau y est retenue avant de plonger sous le village et alimenter les moulins



## Charloun Rieu

Charles-Henri Rieu (Charloun) est né au Paradou le 1<sup>er</sup> novembre 1846 route de St Roch, tout près du Caladat. Il est l'aîné d'une famille de onze enfants. Son père est un petit propriétaire, un paysan qui complète ses revenus avec des travaux saisonniers. Charloun fréquente l'école primaire pour y apprendre à lire et à écrire. Lucien-Marc Chabaud, l'instituteur, aurait prodigué au jeune Charloun des rudiments de latin et de grec, pour en faire, dit-on, un prêtre. Dès 15 ans, Charloun est employé au creusement du canal d'irrigation de la Vallée des Baux. Aîné de la famille, il n'a pas la vie facile et quand il se loue dans un mas en Camargue son père le rapatrie rapidement. La situation des paysans devient de plus en plus difficile. Charloun travaille dans les grands mas, dans les moulins à huile. Son père et sa mère décèdent laissant un maigre héritage familial à partager. Charloun, le poète paysan, saisit tous les moments de cette vie proche de la terre, rude et sans concession. Il en livre la douceur, la peine. Ses poésies sont éditées en trois recueils. « *Li Cant dóu Terraire* ». « Les chants du terroir » comptent 133 chansons. Frédéric Mistral préface le premier « chant ». Charles Rieu écrit aussi des chroniques, une comédie dramatique : « *Margarido dóu Destet* » et une traduction de l'Odyssée d'Homère en langue provençale. Ses chants, il les porte de mas en mas, de fête en fête. Sa popularité grandissant, il est bientôt introduit par Frédéric Mistral dans le milieu du Félibre et en devient « Majoral » le 1<sup>er</sup> novembre 1910. Il décède le 11 janvier 1924, au mas d'Auge.

### Plaque commémorative au Caladat A

*Tant que sarai dessus la terro,  
Mau-grat l'enuei di jour crudèu  
E l'amaresso e li misèro,  
Au Caladat sarai fidèu.  
Lou jour que faudra que m'embarque  
Dins li païs incouneigu,  
Qu'au Caladat moun noum se marque,  
Car es aqui que siéu nascu.*

Tant que je serai sur terre  
Malgré l'ennui des jours cruels  
Et l'amertume et les misères  
Je serai fidèle au Caladat.  
Le jour où il faudra que je m'embarque  
Pour les pays inconnus  
Que l'on inscrive mon nom au Caladat  
Car c'est là que je suis né.

### Plaque sur le Canal d'irrigation de la Vallée des Baux B

*Sieu la Durenco, Crau arrose  
e tu douco terro di Bau  
en m'en anant vers lou grand Rose  
de moun aigo n'auras un pau*

Je suis la Durance, j'arrose la Crau  
et toi douce terre des Baux  
en m'en allant vers le grand Rhône  
de mon eau tu auras un peu

### Plaque hall de la mairie

*Devèn ama noste terraire*

*Quand lou counsèu sara  
tengu  
Tau que fara bèn lis  
affaire  
Eici sara lou bèn-vengu*

Nous devons aimer notre  
terroir  
Quand le conseil sera tenu  
Celui qui fera bien les affaires  
Ici sera le bienvenu



Textes, photographies et mise en page M&D V pour « Terres des Baux, d'hier à aujourd'hui ».  
Reproduction interdite.

### Mairie du Paradou



accueil@mairie-du-paradou.fr